

L'urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial

Thèse de doctorat en Urbanisme et Aménagement de l'Espace de l'Université Bordeaux Montaigne en co-tutelle avec l'Università degli Studi di Firenze,

soutenue par **Emmanuelle Bonneau** le 5 décembre 2016

Mots clefs : Urbanisme paysager ; Planification territoriale ; Projet de territoire ; Ecole territorialiste ; Italie

Cette thèse interroge le renouvellement des pratiques de l'urbanisme dans le contexte de passage d'une planification urbaine à une planification dite territoriale entre ville et campagne. Nourrie par une pratique professionnelle de paysagiste-urbaniste, sa construction méthodologique s'appuie doublement, sur une posture de praticien-réflexif et sur une recherche-action en partenariat qui associe l'enseignement. La dimension pratique de l'urbanisme est ainsi envisagée à trois niveaux imbriqués étroitement : l'action publique, la recherche et la formation.

Au centre de la thèse, l'« **urbanisme paysager** » fait référence à une pratique de projet spatial qui accompagne, depuis leurs débuts, l'exercice de la planification urbaine et l'art des plans de ville en France. Elle trouve aujourd'hui une **actualité renouvelée pour répondre aux enjeux d'articulation des rapports ville-campagne et ville-nature** sollicitée par la planification territoriale. Dans ce contexte, l'urbanisme paysager se distingue par son ajustement supposé à des procédures qui ne se conçoivent plus seulement comme une série d'actes techniques, mais s'accompagnent d'une **pédagogie pour transmettre et partager la prise en charge de leurs objectifs environnementaux avec les acteurs socio-économiques locaux.**

Pressentis comme pertinents par les maîtres d'ouvrage publics, les savoir-faire de l'urbanisme paysager doivent néanmoins évoluer pour répondre aux nouveaux défis posés par la planification territoriale. Traditionnellement, l'évolution de cette pratique procède par empirisme, en réinterprétant dans l'action publique en France, des expériences construites à l'étranger. En Italie, l'architecte-urbaniste Alberto Magnaghi développe depuis trente ans une approche dite « territorialiste » qui alimente les espérances de nombreux théoriciens et praticiens français. Dans un contexte de renouvellement des savoir-faire, **la thèse a pour objectif d'éclairer l'apport théorique et opératoire de l'« école territorialiste » toscane à l'urbanisme paysager en mobilisant l'analyse réflexive d'expériences pratiques construites entre recherche, action et enseignement en Italie et en France.**

Une pédagogie de projet territorial :

la construction originale d'une grille de lecture issue des sciences de l'éducation

Le renouvellement du contexte d'action pratique en France, la nature de l'apport territorialiste toscan et notre posture personnelle de doctorante, praticienne et enseignante, sollicitent la construction d'une grille de lecture originale, issue des sciences de l'éducation. Empruntée à cette discipline, la notion de « **pédagogie de projet** » renvoie à la fois (1) à **une méthode de pédagogie active mobilisée dans l'enseignement en urbanisme** et (2) à **une conception collaborative des projets spatiaux associée aux procédures de planification territoriale** en procédant par itération entre construction de connaissances et proposition d'actions. La dualité de cette notion, entre formation par l'action pratique et action publique qui engage l'apprentissage, permet :

- **d'explorer des pratiques de projet territorial**, mises en oeuvre en Italie et testées dans un cadre expérimental de recherche en France, **en impliquant autant l'université et la formation, que la société civile et les acteurs socio-économiques dans la construction négociée des démarches techniques et politiques de l'urbanisme**. Dans ce cadre, la thèse soulève l'enjeu de la négociation d'un nouveau « **contrat didactique** » territorial ; ce contrat étant de nature *implicite* et distinct du « *contrat pédagogique* » *explicite* auquel s'apparentent les formes contractualisées de l'action publique (contrats d'agglomération ou encore chartes forestières et paysagères). Le recours à ce concept vise à observer les dispositifs matériels (dimension dessinée du projet) et les modalités qui facilitent l'émergence d'une conscience collective du territoire et de sa transformation entre les acteurs publics et privés du projet d'urbanisme (projet compris comme processus), sans pour autant que ces relations entre acteurs s'assimilent à celles d'un maître à ses élèves.

- **d'analyser la pratique de l'urbanisme dans sa dimension complexe de discipline scientifique et de champ d'action politique** qui procède d'un mouvement croisé de recherche théorique et d'apprentissage (acculturation à des savoir-faire étrangers), sollicité par l'action publique, et d'expérimentation (interprétation dans un contexte d'action politique et technique différencié) par la pratique. La thèse envisage alors **l'instrumentalisation du paysage, en tant que représentation spatiale**, au service d'une discipline dite « réflexive » par la théoricienne Françoise Choay, **et à des fins pédagogiques, pour accompagner, sans ruptures cognitives, la transformation des consciences collectives et des pratiques sociales dans des contextes de changement politique et d'évolution scientifique.**

L'urbanisme paysager en France :

de l'assemblage de savoirs constitués mais épars au constat réflexif et critique

Soutenu par cet outillage conceptuel, **le développement de la thèse, organisé en deux parties, interroge le renouvellement des savoir-faire de l'urbanisme paysager**, en posant comme préalable le caractère distinct de cette pratique au regard du « *landscape urbanism* » anglo-saxon, de par le cadre socio-politique et culturel national français dans lequel et par lequel elle s'est forgée. La première partie vise à définir la pratique de l'« urbanisme paysager » dans sa dimension historique afin d'éclairer la construction progressive de ses savoir-faire dans un rapport réflexif à l'action pratique qui engage l'interprétation de modèles étrangers, dès lors que ceux à l'oeuvre dans le contexte français s'avèrent inopérants pour répondre à des objectifs d'action publique renouvelés. Cette lecture diachronique répond à une double finalité de **constitution d'un socle théorique**, dans une visée de légitimation professionnelle de la pratique de l'urbanisme paysager et d'**énonciation d'un constat critique** face aux limites de cette pratique dans le contexte d'action de la planification territoriale et de ses processus de projet négociés.

1- Constituer un socle théorique : l'assemblage de savoirs pluridisciplinaires existants mais épars

L'expression d'« urbanisme paysager » renvoie à la fois à un modèle d'urbanisation dont l'émergence est précisément située avec la création du Vésinet au XIX^{ème} siècle **et à une pratique de projet spatial** susceptible de répondre aux enjeux contemporains de l'urbanisme et dont les paysagistes sont les tenants désignés. Cette étymologie conduit à resituer cette pratique, qui trouve ses racines sous les termes de l'« urbanisme végétal », aux prémices de la mobilisation de l'art du paysage et de ses représentations dans l'organisation politique des rapports ville-campagne à la Renaissance.

Afin d'éclairer les mécanismes successifs d'interprétation de savoir-faire et de modèles de pensées étrangers dans le contexte français, **le développement de la thèse implique dans un premier temps, l'assemblage de savoirs constitués mais épars**, en urbanisme et dans les disciplines connexes de l'histoire de l'art (art des jardins), de l'architecture et de la géographie. Cet assemblage constitue un apport scientifique non négligeable en sollicitant pour le XX^{ème} siècle l'analyse méthodique de revues techniques et de vulgarisation scientifique spécialisées, dans l'objectif de **capitaliser comme matériaux premiers des écrits réflexifs de praticiens urbanistes et/ou paysagistes**.

Fil conducteur de cette lecture diachronique, la mobilisation des représentations spatiales par la pratique est envisagée comme le véhicule d'une culture artistique et d'une pensée scientifique mises

au service de l'action en urbanisme. **Cette lecture aboutie à l'issue du XXème siècle à la caractérisation de l'approche contemporaine de « projet de paysage » qui combine dans un rapport d'itération, des démarches *abductive* de conception créative (vision de projet spatial) et *inductive* de construction de connaissances** (scientifiques et pluridisciplinaires).

2- Enoncer un constat critique : une rupture ville-campagne, une disjonction entre science et action
Constitutive de nos savoir-faire d'auteure dans notre identité de praticienne paysagiste-urbaniste, cette approche de projet éprouve désormais ses limites dans le contexte d'action publique contemporain. Une analyse réflexive de travaux menés dans le cadre professionnel permet d'identifier ces limites et de les mesurer au regard des nouveaux enjeux en matière d'organisation des relations ville-campagne par les démarches de planification territoriale et de la dimension réflexive inhérente à la pratique de l'urbanisme dans un rapport tendu entre recherche et action.

La vision critique développée dans la thèse concerne les territoires situés en marge ou hors des périmètres institutionnels des métropoles, là où la « campagne », c'est à dire l'espace entretenu par des activités agro-forestières privés, domine sur la « ville » et où la mise en œuvre des procédures de planification de l'urbanisme s'est imposée il y a moins de vingt ans. Sur ces territoires, constat est fait d'une disjonction entre les enjeux complexes de la commande publique en matière de mise en valeur environnementale (biodiversité, cadre de vie, sécurité alimentaire et alimentation de proximité) et les savoirs constitués par la science pour y répondre. Au cœur de cette disjonction, se joue la conception traditionnelle de la « campagne » comme un espace de production économique servant un marché mondialisé -et non local- et comme un terrain d'expertise naturaliste -et non comme un territoire d'usages, entretenu par des pratiques sociales et aménagé selon des logiques d'action publique négociées- **C'est la construction -caractérisée comme défailante- de la connaissance spatiale, par la science, pour l'action pratique en urbanisme et à travers une mise en débat démocratique qui est alors interrogée.**

L'école territorialiste toscane :

un apport théorique pionnier sur une recherche pour et par l'action et la formation

En Italie, les enseignants-chercheurs de l'« école territorialiste » de Florence ont développé **une méthode de projet territoire « socialement produit », orientée vers un « développement local auto-soutenable » qui cherche à promouvoir une conception collaborative du projet en urbanisme et une organisation de l'espace fondée sur la mise en valeur du « patrimoine territorial » (naturel et culturel) local.** Cette conception est portée par les enseignants-chercheurs eux mêmes investis dans la planification territoriale et dans l'élaboration de documents à portée

stratégique (Plans Territoriaux de Coordination et Plans Paysagers Territoriaux Régionaux), en impliquant leurs étudiants et en adoptant une posture de praticiens-réflexifs pour ajuster la formulation d'hypothèses scientifiques à leur mise en pratique par l'action publique. Cette implication directe de la recherche dans l'action et dans l'orientation des politiques publiques étant inédite en France, éclairer l'apport territorialiste à l'urbanisme paysager sollicite dans un premier temps, de préciser son contexte d'émergence et d'existence ainsi que son ancrage idéologique situé.

Dans un deuxième temps, la thèse explore la méthodologie territorialiste qualifiée de « pédagogie de projet » de par sa construction explicite et rigoureuse, orientée vers l'enseignement de la planification territoriale, et au regard de sa conception collaborative associant acteurs publics, habitants et scientifiques. En analysant les ouvrages produits par les enseignants-chercheurs de l'école territorialiste depuis les années 1970, la thèse livre un apport documentaire pionnier sur une approche de projet de territoire, seulement connue en France par les deux ouvrages d'Alberto Magnaghi, *Le projet local* et *La Biorégion Urbaine*. La traduction de ce deuxième titre, assumée dans une temporalité concomitante à la recherche doctorale et dans une proximité directe avec l'auteur est constitutive de la construction et de l'analyse de ce corpus documentaire, dont la thèse n'a pas pour objet de livrer une lecture critique mais d'en saisir les apports possibles pour l'urbanisme paysager.



Illustration 1: l'association au niveau local de la population, des experts universitaires et des administrations dans le cadre du projet de parc de la plaine de Florence (Parco della Piana) porté par la Région Toscane, source: D. Fanfani, D. Poli, 2013

En matière de figuration spatiale, l'école territorialiste propose ainsi une lecture interprétative de l'espace qui envisage les écosystèmes sous une dimension construite par les activités humaines à travers le temps long de l'histoire mais aussi selon une vision contemporaine, comme les produits d'une économie locale en cherchant à renforcer les synergies entre consommateurs, producteurs et activités de transformation. Cette vision revêt un caractère innovant car elle

dépasse l'analyse traditionnelle des paysages visibles (analyse morphologique) et des fonctionnements écosystémiques (écologie du paysage) pour concevoir les espaces agro-forestiers en tant qu'espaces de vie en société, soumis à des logiques d'usage et de mise en valeur de proximité, et non plus seulement en tant qu'espaces de production au service d'un marché mondialisé. Par ailleurs, la représentation de l'espace est placée au cœur des démarches de projet collaboratives dont les enseignants-chercheurs territorialistes favorisent le développement en accompagnant **la reconnaissance du « patrimoine territorial » par les acteurs locaux, dans un rapport d'échange et de co-apprentissage entre universitaires investis dans la planification et habitants.**

L'exploration de ces démarches et la construction évolutive de représentations spatiales qui d'un statut de productions scientifiques et étudiantes, gagnent progressivement une valeur pour l'action publique, est envisagée dans un dernier temps. Il consiste à **analyser et à caractériser la mise en œuvre de la méthodologie territorialiste en Italie puis en France (Gironde) dans un cadre de recherche expérimental impliquant l'université et des partenaires institutionnels porteurs de projets de territoire** (Parcs Naturels Régionaux et syndicat mixte porteur de Schéma de Cohérence Territoriale notamment). C'est ici la dimension du projet comme processus qui est interrogée ainsi que la participation de l'université à l'évolution des démarches praticiennes de l'urbanisme en mobilisant la formation pour initier un changement des pratiques au sein des institutions publiques par le biais de stages au cours desquels étudiants développent la méthode territorialiste. Autour de Bordeaux, cette expérimentation (encore en cours) a des effets concrets dans la mise en œuvre d'une démarche de charte paysagère dont l'objet principal s'est déplacé, de la mise en valeur du paysage, simplement envisagé comme cadre de vie, vers une conception de l'espace agro-forestier comme espace productif au service du développement local et d'une économie de proximité.

Au terme de ce développement, la thèse nuance néanmoins l'apport territorialiste à l'urbanisme paysager français en matière méthodologique et technique, cette approche contribuant surtout à relier dans un tout organisé et à les constituer en méthodes des démarches conceptuelles existantes, pour certaines, depuis les années 1970. Elle retient autrement et indépendamment de leur idéologie politique située, la posture engagée des enseignants-chercheurs toscans dans **une attitude de praticiens-réflexifs qui procède par aller-retour permanent entre la recherche théorique et l'action pratique conçue comme une expérience de recherche qui implique la formation.** Inédite en France, cette attitude qui soutient une réflexion scientifique critique et méthodologique sur l'élaboration des représentations spatiales associées aux projets d'urbanisme et de territoire, ne

peut-elle pas nous inspirer dans un contexte où en dépit des défis posés par l'action publique, les productions scientifiques dans ce domaine sont datées ? Cette recherche doctorale en co-tutelle entre les universités Bordeaux Montaigne et de Florence, construite en relation étroite avec les enseignants-chercheurs territorialistes et le suivi d'étudiants stagiaires auprès d'institutions publiques en France, contribue à ouvrir une voie soutenant affirmativement cette proposition.

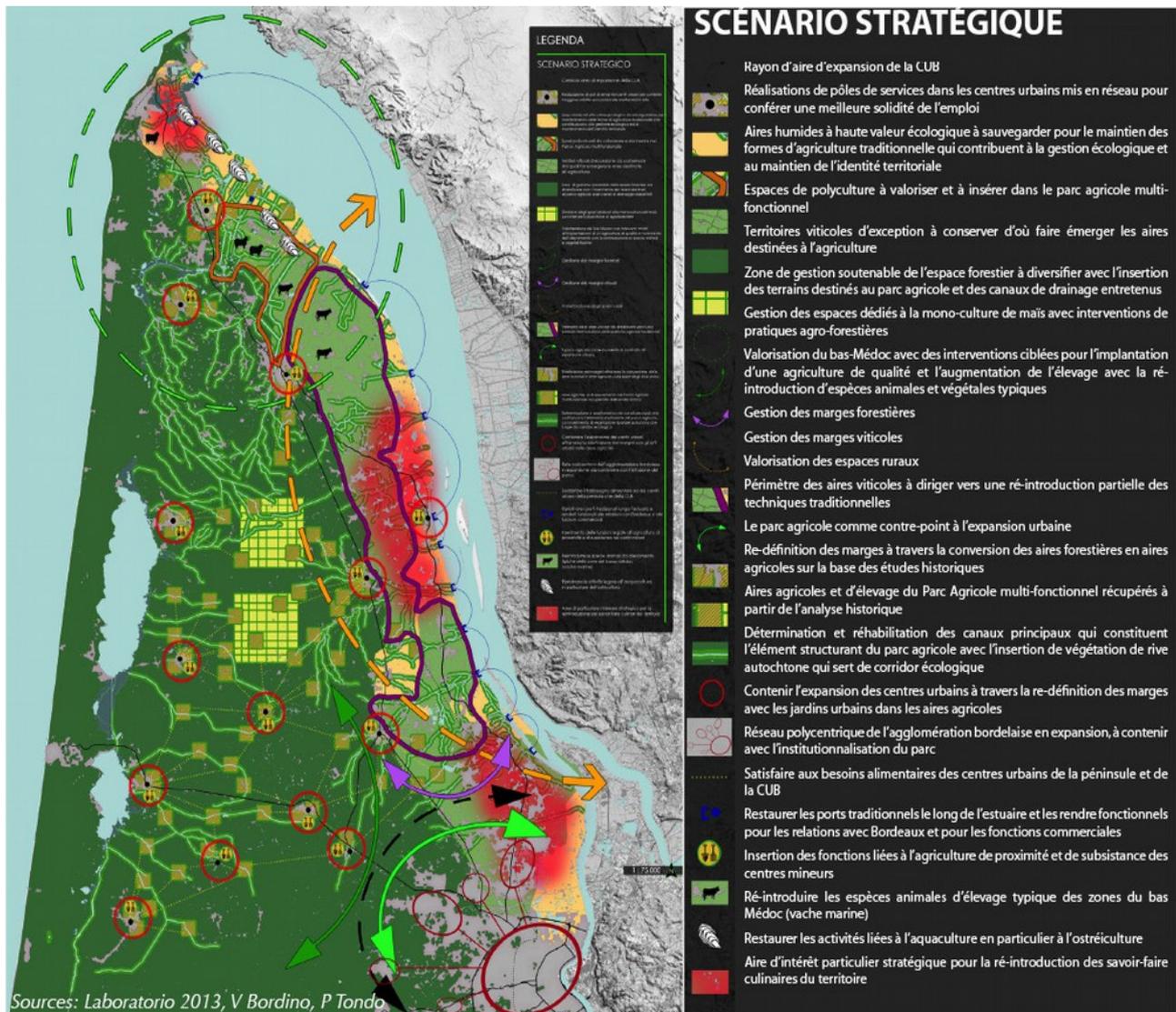


Illustration 2: le scénario stratégique proposé par les étudiants en stage au Pays Médoc et orienté vers l'entretien des écosystèmes par des pratiques agro-pastorales qui participent à l'alimentation en circuits courts de la péninsule et de la Métropole bordelaise, source: Vincenzo Bordino et Pasquale Condo, 2014